

L'ANIMATION SPORTIVE ET SOCIO-CULTURELLE EN ALTERNANCE

BAPAAT : Brevet d'aptitude professionnelle assistant animateur technicien

Diplôme homologué de niveau V (CAP) qui représente le 1er niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives. Le BAPAAT est un diplôme préparant l'apprenti à devenir "assistant animateur". Cependant, il reste sous la responsabilité de son tuteur et l'apprenti n'a pas vocation à encadrer.

Centres de Formation d'Apprentis	Diplôme préparé	Spécialités	Conditions d'admission
<p>CFA Omnisports Ile de France. 4 bis, avenue Kennedy 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ☎ : 01.39.10.97.97. www.cfaomnisports.fr</p>	<p>BAPAAT Option : Loisirs du Jeune et de l'Enfant 2 ans</p>	<p>Animation sportive :</p> <p><u>*Sports collectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Basket. - Hand. - Foot. - Rugby. - Volley - Hockey - Hockey sur gazon <p><u>* Jeux d'intérieur et d'extérieur</u></p>	<p><u>Inscription entre janvier et mars pour les élèves</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - licenciés club sports collectifs - en fin de 3^{ème} minimum - de 16 ans (en juin précédant la rentrée) à 25 ans <p>Ils devront passer en avril/mai pour la rentrée de septembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des tests sportifs (sports collectifs) - des tests écrits - un entretien de motivation <p>L' Admission définitive au CFA se fera à la signature du contrat d'apprentissage. Pensez à chercher un employeur</p>
<p>CFA des métiers du Sport et de l'Animation de l'ARFA 29, rue David d'Angers 75019 PARIS ☎ : 01.42.45.92.30. www.arfa-idf.asso.fr <i>Il existe différents lieux de formations en Ile de France (75, 91,92,94,95,77,78)</i> Internat hors établissement</p> <p>★ stage de découverte (jeune de 14 à 25 ans) et ★ Pré apprentissage – Passerelle vers l'apprentissage</p> <p>Contact : M. Guttermann Tel : 01.42.45.92.30 email : daa@arfa-idf.asso.fr</p>	<p>BAPAAT en 12 à 18 mois niveau 5 CAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - loisirs du jeune et de l'enfant - loisirs « tout public » dans les sites et structures d'accueil collectif 	<ul style="list-style-type: none"> - Age minimum : 16 ans - pas de condition préalable de diplôme, un bon niveau de pratique personnelle dans une discipline sportive, artistique ou culturelle est nécessaire. - niveau fin de 3^{ème} - Satisfaire aux tests de sélection du centre de formation : une épreuve écrite (QCM) et une épreuve orale (entretien de motivation individuel et/ou en groupe). - Etre titulaire du PSC 1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)

Poursuites d'études Diplômes Niveau IV (BAC)

- le B.P. J.E.P.S. option « activité physique pour tous » (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)
- le B.P. J.E.P.S. option « sports collectifs mentions : basket-ball, handball, football, rugby, hockey sur gazon ou volley-ball » (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)
- le B.P.J.E.P.S (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et Sportive)
- le P.S.C.1 (Prévention et Secours Civiques de niveau I – Aptitude à porter secours) Ancien A.F.P.S. (Association Française des Premiers Secours) réactualisé